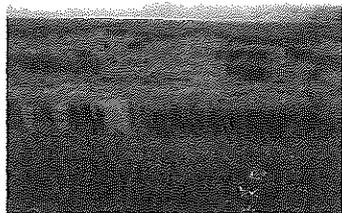




Les risques météorologiques sont-ils des moteurs d'innovation environnementale dans la gestion de nos agro-écosystèmes?

Des événements climatiques provoquant des dégâts importants au niveau des cultures ou du territoire urbain ont récemment marqué le grand public en Belgique. Tout le monde a encore en mémoire les records de chaleur d'août 2003 ou bien encore les longues périodes de sécheresse printanière de 2007 et 2011 responsables de sévères dégâts aux cultures. Ces événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, canicules, tempêtes et inondations sont appelés à augmenter tant en fréquence qu'en intensité suite aux changements climatiques.

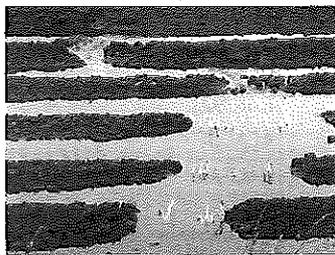
YANNICK CURNEL, CRA-W



Avec près de la moitié du territoire national concerné, le secteur agricole belge est en première ligne et subit de plein fouet les conséquences néfastes de ces événements pouvant influencer significativement la fourniture de services agroécosystémiques et la gestion durable des terres agricoles. L'augmentation de l'occurrence de ces événements climatiques rend les productions agricoles plus vulnérables et, de même, induit une plus forte variabilité des rendements et des revenus pouvant mettre à mal la viabilité de certaines exploitations.

La perspective d'une augmentation de l'exposition à ces risques est, qui plus est, exacerbée par la limitation des aides en cas de calamités agricoles et la réduction globale des aides directes aux agriculteurs dans le cadre de la réforme des politiques agricoles. Les lacunes actuelles des connaissances relatives à l'occurrence des événements extrêmes et aux réponses possibles des agro-écosystèmes afin d'y faire face doivent être définies et comblées. En effet, si les systèmes agricoles habituellement rencontrés en Belgique sont souvent considérés comme ayant une faible sensibilité à une évolution progressive des températures ou des précipitations liée aux changements climatiques via, par exemple, la possibilité d'adapter progressivement les systèmes de gestion, il n'en est pas de même face aux événements climatiques extrêmes. À cela, il faut également ajouter une différence de sensibilité liée au système de culture et à la spécialisation des exploitations.

Le projet MERINOVA, financé par la politique scientifique fédérale (BELSPO) et impliquant quatre partenaires scientifiques dont le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), s'inscrit pleinement dans cette problématique. Il vise non seulement à quantifier l'occurrence (périodicité) et le niveau d'intensité des événements climatiques extrêmes ainsi que l'impact de ces derniers sur les agro-écosystèmes belges mais également à caractériser et cartographier la vulnérabilité et la résilience de ces agro-écosystèmes face à ces événements. Un dernier volet du projet, partant du principe que les événements climatiques extrêmes peuvent agir comme un catalyseur d'innovations en termes de gestion des agroécosystèmes, vise spécifiquement à explorer plus en détail les pistes d'adaptation innovantes mobilisées par le secteur afin de contrer ces événements. En effet, une meilleure compréhension de la manière dont les exploitants agricoles tentent d'ajuster leurs pratiques agricoles pour faire face à ces événements climatiques extrêmes est essentielle si l'on souhaite en réduire les impacts.



Dans cette optique, un questionnaire en ligne a été développé. Questionnaire auquel nous vous invitons à répondre à l'adresse suivante: <http://tinyurl.com/MERINOVA>. Votre opinion est importante! L'équipe du projet MERINOVA vous remercie par avance pour votre contribution.

Le Décret Climat adopté en troisième lecture, le Plan Air Climat Energie sur les rails

Le Gouvernement wallon a adopté le 23 janvier dernier en troisième lecture le « Décret Climat » proposé par le ministre de l'Environnement. Ce décret doit permettre à la Wallonie de respecter ses engagements de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 30% d'ici 2020 et de 80 à 95% d'ici 2050 par rapport aux émissions de 1990.

En l'adoptant, la Wallonie s'inscrit dans une transition vers une économie compétitive à faible intensité carbone. Il y a urgence : un récent rapport de PricewaterhouseCoopers estime que, sans politiques volontaristes et drastiques, l'objectif de maintenir le réchauffement global sous les 2 degrés ne sera bientôt plus atteignable et parle d'un réchauffement global de l'ordre de 4 à 6 degrés !

Concrètement, le décret balise la trajectoire de réduction d'émission de GES via le mécanisme du « budget d'émission » : le Gouvernement sera chargé d'établir ces budgets d'émission pour une période de cinq années, comme il établit son budget financier, en fonction de différents critères. Ces budgets quinquennaux seront établis longtemps à l'avance (douze ans) afin de créer un cadre clair et transparent qui sécurise notre économie et permette le développement de marchés dans les domaines de l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Le décret établit également un « Plan Air-Climat-Energie » qui listera

les mesures concrètes permettant au gouvernement de respecter sa trajectoire budgétaire en émissions. Il instaure aussi un contrôle parlementaire annuel du respect du budget. Ce Plan a été adopté le 24 janvier. Au lendemain de l'annonce du nouvel objectif climatique fixé par la Commission européenne de réduire de 40% leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 par rapport à 1990, la Wallonie prend déjà les devants. Durant cette législature, la Wallonie se sera également distinguée au niveau belge en agissant directement sur ses objectifs et en participant activement aux négociations internationales. La Wallonie n'attend pas le prochain rapport du GIEC qui s'annonce alarmant pour s'inscrire résolument dans la construction d'une société bas carbone. Le décret climat pourra être voté au Parlement wallon dans les prochaines semaines.

Les déchets plastiques: une ressource?

Pour l'eurodéputé italien Vittorio Prodi, seuls 25% des déchets plastiques sont actuellement recyclés dans l'UE. Or, ceux-ci pourraient avoir une valeur économique.

Pour Vittorio Prodi, il y a beaucoup de travail à faire en termes de développement de meilleures technologies et d'infrastructures pour trier le plastique. Il devrait y avoir une meilleure séparation des déchets en plastique avant et après la collecte. Ce qui signifie clairement prendre en considération le développement d'une technologie. À long terme, nous devrions commencer à voir les déchets plastiques comme une ressource et non quelque chose que nous jetons. Les déchets plastiques ont une valeur économique importante et nous voulons introduire des mesures appropriées pour décourager l'incinération des plastiques composites et biodégradables.

Par exemple, nous dépensons 1400€ pour produire une tonne de plastique vierge et la même quantité de plastique recyclé coûte 900€. Nous devrions privilégier l'utilisation de produits recyclés par rapport aux plastiques vierges.

Pour ce faire, les citoyens doivent être davantage impliqués dans l'activité économique autonome. C'est le cœur de « l'économie circulaire ».

Les déchets plastiques: un danger

Il existe par exemple une grande plaque de déchets dans l'océan pacifique:

une île flottante de déchets composée de milliards de déchets plastiques et située dans le nord de l'océan Pacifique.

Estimation de sa taille dépend de la source: de 700 000 km² à 15 000 000 km² (de 0,7% à 8% de la taille de l'océan Pacifique).

La plupart des débris sont composés de petites particules de plastique en suspension au niveau ou juste en dessous de la surface de la mer, ce qui la rend impossible à détecter par avion ou par satellite.



POUR UNE FÉCONDITÉ OPTIMALE

NUTRIBLOC CAROTENE AVEC VITAMINES RUMINO-PROTÉGÉES

Seau 25kg Support Serolac®

CONTIENT: - 500 mg/kg Bcarotène - 1500 mg/kg vitamine E

Avec fermeture Calypac pour une parfaite conservation du carotène.

NUTRILOR 085/84.60.36

Nicolas LEROY • 0478/54.65.24
Damien GREGOIRE • 0473/52.33.96
Mathieu DECOSTER • 0498/97.97.60

Mathieu BINET • 0497/28.52.94
Romain DEBUYL • 0497/55.35.06